

Thème	NO	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
						2017	2018				
1. ADMINISTRATION MUNICIPALE	1.1	Il peut être difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à un emploi municipal.	Rendre plus accessible le milieu municipal en favorisant l'accueil de stagiaires et / ou par l'emploi aux personnes handicapées selon la définition de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.	Mettre en application les mesures visées par le programme d'accès à l'égalité en emploi de la Ville de Lévis.	Meilleure représentativité des personnes handicapées au sein de l'administration municipale.	X	X	Dir. gestion du capital humain	EN COURS	EN COURS	Il y a poursuite de l'application des mesures et le rapport d'implantation de la phase 2 pour la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec a été reporté à une date ultérieure. La Commission est en révision pour ses outils d'évaluation.
	1.2	Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés ou sont adaptés partiellement aux personnes handicapées.	Effectuer la mise à niveau des bâtiments municipaux priorités en matière d'accessibilité.	Réserver annuellement un budget dans l'enveloppe du plan triennal d'immobilisation afin de répondre aux priorités en matière d'accès des lieux et des équipements pour les personnes handicapées.	Budget adopté et disponible pour la réalisation des travaux de mise à niveau.	X	X	Dir. des infrastructures	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Le budget est planifié pour 2019. Les projets 2018 ont été de débiter la mise aux normes du Chalet Ludger-Bastien. Un exercice de priorisation pour nos travaux d'accès à venir dans les prochaines années est en cours de réalisation.
	1.3	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Accroître le degré de compréhension du personnel concerné sur les enjeux et les besoins des personnes handicapées.	Assurer une veille stratégique sur les bonnes pratiques et programmes en matière d'accessibilité.	Les décideurs seront au fait des nouvelles tendances, façons de faire et enjeux.	X	X	Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Il y a eu la diffusion d'information fréquente sur l'accessibilité pour les employés siégeant sur le comité pour les informer sur les bonnes pratiques.

Thème	NO	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
						2017	2018				
1. ADMINISTRATION MUNICIPALE	1.3	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Accroître le degré de compréhension du personnel concerné sur les enjeux et les besoins des personnes handicapées.	Intégrer à la démarche de mobilisation entourant les travaux de la Politique de développement social et communautaire les enjeux relatifs à l'accessibilité.	Meilleure connaissance des besoins des personnes handicapées en matière d'accessibilité.	X	X	Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Deux représentants des organismes personnes handicapées siègent sur la Commission de développement social et communautaire. Les focus groupe avec des personnes handicapées se sont tenus en mai dernier et les besoins nommés par les personnes ont été intégrés dans la Politique de développement social.
	1.4	La loi sur l'accessibilité et les obligations de la Ville doivent être respectées.	Voir à ce que l'ensemble des directions concernées par l'accessibilité universelle participent à l'élaboration, la réalisation et la diffusion du plan d'action.	Produire et diffuser un plan d'action et le bilan en matière d'accès universel.	Plan d'action et bilan répondant aux obligations de la loi.	X	X	Dir. vie communautaire Dir. des communications	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Suite à son adoption par le conseil de Ville, le plan a fait l'objet d'un communiqué et d'un envoi massif à tous les organismes sociaux reconnus par la Ville. Il a été mis en ligne. Des présentations personnalisées ont également été offertes.
				Suivi du plan d'action par le comité sur l'accessibilité universelle.	Mesures prévues au plan d'action réalisées.	X	X	Comité accès universel	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Le comité a tenu trois rencontres, l'ensemble des membres étaient présents. De plus, divers sous comités de travail se sont réunis afin de mettre en place les actions prévues au plan. Une rencontre avec une autre Ville pour voir comment ils opèrent a aussi été tenu.
2. ACCESSIBILITÉ DES BIENS ET DES SERVICES	2.1	Les équipements, le matériel et les bâtiments ne sont pas tous adaptés et accessibles pour les personnes handicapées.	Prendre en compte les principes d'accessibilité lors de l'achat ou de la location de biens et de services.	Sensibiliser les gestionnaires et le personnel de la Direction des approvisionnements au respect des lois et des règles de pratique en approvisionnement des biens et des services accessibles aux personnes handicapées.	Intégration des bonnes pratiques dans le quotidien des équipes de travail.	X		Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 2017	

Thème		OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
	NO					2017	2018				
2. ACCESSIBILITÉ DES BIENS ET DES SERVICES	2.1	Les équipements, le matériel et les bâtiments ne sont pas tous adaptés et accessibles pour les personnes handicapées.	Prendre en compte les principes d'accessibilité lors de l'achat ou de la location de biens et de services.	Ajouter à la Politique d'approvisionnement un principe d'accessibilité universelle.	Augmentation du nombre d'environnements sans obstacle pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. des approvisionnements	EN COURS	RÉALISÉ	La politique a été adoptée et est disponible sur le site Internet de la Ville.
				Identifier des mécanismes d'application de ce principe.	Production de devis techniques comportant les clauses appropriées.	X	X	Dir. des approvisionnements	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Les mesures de contrôle ont été prévues au devis contractuel servant de base aux projets d'infrastructures.
3. COMMUNICATION	3.1	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Meilleure connaissance de la réalité et de l'importance de la contribution des personnes handicapées pour la communauté lévisienne.	Proclamer par le conseil de la Ville la Semaine québécoise des personnes handicapées et la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.	Augmentation de la visibilité et l'inclusion des personnes handicapées dans la communauté lévisienne.	X	X	Dir. des communications Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Les journées ont été proclamées et des communiqués de presse ont été émis.
			Atteindre les cibles identifiées par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.	Rendre l'information sur le site Web davantage accessible pour tous.	Meilleure accessibilité des principaux documents municipaux s'adressant aux personnes handicapées.	X	X	Dir. des communications Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Le site est adapté et l'information a été bonifiée dans la section prévue pour les personnes avec un handicap.
				Améliorer l'accès au Centre de service à la clientèle et au Service de police pour les personnes malentendantes identifiées par des affichettes "Besoin d'aide pour communiquer".	Augmentation de la satisfaction des utilisateurs.		X	Centre de service à la clientèle Dir. du service de police	EN COURS	RÉALISÉ PARTIELLEMENT	Les travaux ont été complétés. L'affichage se déploie dans les lieux ciblés. Réalisé au Centre de service à la clientèle.
				Ajouter de l'information sur les organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées sur le territoire.	Insertion de liens vers les organismes personnes handicapées du territoire sur le site Internet de la Ville.	X		Dir. des communications Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 2017	

Thème		OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
	NO					2017	2018				
3. COMMUNICATION	3.2	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Promouvoir les principes et obligations concernant l'accessibilité universelle et l'importance de la participation de tous à une ville inclusive.	Sensibiliser les personnes et les gestionnaires sur les différents obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans le cadre des rencontres régulières des équipes.	Meilleure compréhension des obstacles et intégration des concepts d'accessibilité universelle dans la réalisation de projets dans la dispensation de services	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Rencontre suivi à la Direction générale et aux nouveaux gestionnaires, sensibilisation au comité de mise en œuvre du projet de centre aquatique et du comité de signalitique.
				Informer la population sur les projets, services, équipements et infrastructures accessibles.	Meilleure connaissance de la population sur les projets, équipements et bâtiments accessibles.	X	X	Toutes les directions	EN COURS	RÉALISÉ	Mention si un lieu est accessible dans les communiqués de presse et dans les invitations et convocations aux activités.
				Rédaction d'un communiqué de presse. Présentation du bilan 2016-2017 et du plan 2017-2018 aux organismes personnes handicapées.	Diffusion auprès de la population et des personnes handicapées du bilan 2016-2017 et du plan d'action 2017-2018.	X	X	Dir. des communications Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Suite à son adoption par le conseil de Ville, le plan a fait l'objet d'un communiqué et d'un envoi massif à tous les organismes sociaux reconnus par la Ville. Il a également été mis en ligne. Des présentations personnalisées ont également été offertes à des représentants d'organismes.
4. INFRASTRUCTURES ET BIENS IMMOBILIERS	4.1	L'information sur les déplacements, la circulation et l'accès à certains bâtiments ne favorise pas la participation des personnes handicapées à l'offre de service en loisir.	Rendre disponible l'information sur l'accessibilité dans les bâtiments de la Ville étant utilisés comme des lieux de loisirs.	Rendre l'information disponible au Centre de service à la clientèle et au Service des équipements récréatifs.	Information disponible à la population par le biais du Service à la clientèle.	X	X	Centre de service à la clientèle Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
	4.2	Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés ou sont adaptés partiellement aux personnes handicapées.	Rendre accessibles les édifices municipaux en respectant les contraintes architecturales.	Voir à la réalisation des recommandations du rapport de la Société Logique des bâtiments de loisirs évalués.	Élaboration d'un plan d'action visant à améliorer les éléments de non-conformité.	X	X	Dir. des infrastructures	EN COURS	EN COURS	

Thème		OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
	NO					2017	2018				
4. INFRASTRUCTURES ET BIENS IMMOBILIERS	4.2	Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés ou sont adaptés partiellement aux personnes handicapées.	Rendre accessibles les édifices municipaux en respectant les contraintes architecturales.	Voir à la planification des modalités d'accès universel dans le cadre du projet d'agrandissement du centre communautaire le Carrefour de St-Rédempteur et du centre communautaire de Pintendre- Salle communautaire de l'ancienne caisse de Charny.	Meilleure accessibilité aux édifices.	X	X	Dir. du génie Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Les travaux du centre communautaire le Carrefour ont été réalisés en 2018. L'édifice est entièrement accessible.
			Planifier et réaliser les interventions en vue d'améliorer l'accès à certains bâtiments municipaux identifiés notamment la Maison des jeunes La Ruche située dans le chalet du parc Lavoisier.	Meilleure accessibilité aux édifices.	X	X	Dir. des infrastructures	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Les travaux de la Maison des jeunes de St-Étienne sont débutés. Il restera des actions mineures à finaliser en 2019.	
	4.3		Utiliser un guide uniformisé pour l'accès universel en matière de bâtiment.	Se prémunir d'un guide standard d'application des mesures à prendre.	Réalisation des nouveaux projets ou rénovations identifiés répondant à des standards.		X	Dir. des infrastructures	EN COURS	EN COURS	La Ville est en démarche auprès de municipalités afin d'utiliser leurs documents.
			Former les différentes équipes étant appelées à utiliser le guide pour l'accès universel en matière de bâtiment.	Prévoir de la formation en relation avec les guides, l'application et en assurer un suivi.	Intégration des bonnes pratiques dans le quotidien des équipes de travail.		X	Dir. de la gestion du capital humain	EN COURS	EN COURS	
5. ENVIRONNEMENT URBAIN	5.1	La participation à certains événements de la communauté pour les personnes handicapées est parfois limitée dû à des contraintes.	Faciliter l'accès aux événements pour les personnes handicapées et celles ayant une incapacité liée à la mobilité.	Installer des toilettes adaptées et réserver des stationnements pour les personnes handicapées lors des événements extérieurs organisés par la Ville.	Meilleure accessibilité aux événements pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. du développement Dir. des approvisionnements Dir. de la vie communautaire	EN COURS	RÉALISÉE	

Thème		OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
	NO					2017	2018				
6. LOGEMENT	6.1	L'accès à des logements sociaux ou à prix modique pour les personnes handicapées est plus restreint.	Accroître l'accès au logement pour les personnes handicapées et à celles ayant une incapacité liée à la mobilité.	Intégrer à la grille d'analyse des projets de logements sociaux l'accessibilité comme critère d'analyse.	Plus grande disponibilité de logements sociaux ou abordables accessibles.	X		Dir. de l'urbanisme	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 2017	
				Sensibiliser l'Office municipal d'habitation de Lévis, le Groupe de ressources techniques Nouvel habitat et le comité Concertation Logement Lévis sur l'accès universel lors de rénovations ou de nouvelles constructions.		X	X	Dir. de l'urbanisme Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 2017	
7. VIE COMMUNAUTAIRE	7.1	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Accroître la promotion et la visibilité du sport pour personnes vivant avec un handicap auprès des citoyennes et citoyens de Lévis.	Reconnaitre des athlètes ayant un handicap lors du Gala annuel des athlètes de la Ville de Lévis	Reconnaissance d'athlètes ayant un handicap lors du gala des athlètes	X	X	Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Un athlète a été reconnu et le lieu de l'évènement a été changé pour faciliter l'accès aux personnes handicapées.
				Soutenir les efforts des organismes reconnus dans leurs démarches d'intégration des personnes handicapées (ex.: Association de soccer).		X	X	Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Le support de la Direction de la vie communautaire aux organismes se poursuit pour tous les services.
	7.2	Améliorer l'accessibilité de l'offre des activités culturelles.	Poursuivre les modalités visant l'intégration des personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers aux activités culturelles offertes directement par le Service des arts et de la culture.	Meilleure accessibilité pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. vie communautaire	RÉALISÉ		Les démarches d'intégration ont été maintenues. De plus, des mesures d'accommodements pour les personnes pour favoriser leur participation aux activités culturelles extérieures sont offertes sur demande.	

Thème	NO	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
						2017	2018				
7. VIE COMMUNAUTAIRE	7.2		Améliorer l'accessibilité de l'offre des activités culturelles.	Inclure les besoins en matière d'accessibilité lors d'un ajout ou d'un remplacement d'équipements, la création ou l'amélioration d'un parc ou lors de l'élaboration d'un projet de construction ou de réparation d'un bâtiment à vocation sportive, culturelle ou communautaire.	Installation de jeux d'eau adaptés.	X		Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 2017	
					Installation de prises électriques extérieures pour les recharges des fauteuils roulants électriques dans certains chalets des loisirs notamment au chalet prévu au Quai Paquet .	X	X	Dir. vie communautaire	EN COURS	EN COURS	La réalisation du chalet a été reportée en 2019
					Disponibilité d'un fauteuil roulant pour faciliter la circulation sur le bord de la piscine du centre culturel Pierre-Létourneau.	X		Dir. vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 217	
	7.3	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Permettre l'accessibilité aux parcs et installations à vocation sportive, culturelle ou communautaire.	Faire appel à la Société logique pour une évaluation et des recommandations des plans et devis.	Inclusion des besoins en matière d'accessibilité dans les plans et devis du futur Complexe aquatique de St-Nicolas.	X	X	Dir. vie communautaire Dir. du génie	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 217	Le projet du complexe aquatique est en construction depuis l'été 2018. L'ouverture est prévu en 2019.
				Sensibiliser le promoteur du futur complexe deux glaces de Lévis à l'importance de se conformer aux normes en matière d'accessibilité.	Inclusion des besoins en matière d'accessibilité dans les plans et devis du futur Complexe deux glaces de Lévis.	X	X	Dir. du développement	EN COURS	ANNULÉ	
				Doter les parcs et les espaces verts identifiés de la Ville de matériels urbains accessibles (ex.: bancs et tables de pique-niques).	Meilleure accessibilité pour les personnes handicapées souhaitant utiliser le matériel urbain (ex.:les bancs et tables de pique-niques).	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Une aire d'entrainement extérieure au parc des chutes de charny permettant l'entrainement des personnes en fauteuil roulant.

Thème		OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
	NO					2017	2018				
7. VIE COMMUNAUTAIRE	7.3	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Permettre l'accessibilité aux parcs et installations à vocation sportive, culturelle ou communautaire.	Mettre à la disposition des personnes handicapées des toilettes chimiques accessibles dans divers lieux stratégiques identifiés (ex.: parcs et pistes cyclables) tel le Quai Paquet .	Meilleure accessibilité aux parcs et pistes cyclables pour les personnes handicapées.	X	X	Dir. de la vie communautaire Dir. de l'approvisionnement	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
	7.4	Les personnes handicapées pourraient utiliser davantage les services qu'offrent les bibliothèques.	Améliorer l'accès aux livres et collections du Service des bibliothèques.	Créer un service de prêts de documents pour les résidences de personnes âgées.	Meilleur accès à des livres pour les personnes handicapées vivant en résidence d'hébergement.	X	X	Dir. de la vie communautaire	EN COURS	RÉALISÉ	Un service de bibliomobile a été mis en place et 5 résidences ont participé.
				Offrir des livres et collections numériques.	Promotion du service de livres numériques auprès des personnes handicapées.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
				Offrir un service bénévole de livraison de documents à domicile pour les personnes à mobilité restreinte.	Mise en place du service et promotion auprès des utilisateurs.	X	X	Dir. de la vie communautaire	EN COURS	EN COURS	
				Offrir aux enfants qui ont un handicap visuel l'accès au club de lecture.	Participation des jeunes ayant un handicap visuel au club de lecture .	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ-nouvelle mesure	RÉALISÉ	
7.5	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Favoriser la participation d'enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particulier au programme Camp de jour de la Ville de Lévis.	Mise en place de mesures de soutien pour les enfants handicapés qui le requiert afin de favoriser leur intégration.	Offre de service en accompagnement visant l'intégration.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Il y a 87 enfants qui ont fréquenté le programme pendant l'été 2018. Il y a 25 parents ayant un enfant handicapé qui ont été rencontrés afin de leur présenter l'offre de service camp de jour avant la période d'inscription.	

Thème		OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
	NO					2017	2018				
7. VIE COMMUNAUTAIRE	7.5	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Favoriser la participation d'enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particulier au programme Camp de jour de la Ville de Lévis.	Offrir de la formation au personnel du camp de jour qui intervient auprès des enfants handicapés.	Développement des compétences du personnel en intervention directe auprès des enfants handicapés.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Il y a 91 employés camp de jour qui ont bénéficié de formation sur l'adaptation de la programmation pour les enfants handicapés/ connaissance de base sur la déficience intellectuelle et connaissance de base sur les troubles du spectre de l'autisme.
				Offrir au nouveau personnel une sensibilisation du programme Éveil qui vise à outiller pour prévenir et intervenir dans des situations d'intimidation.	Développement des compétences du personnel en matière de prévention de situation d'intimidation.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Le programme a été donné sous une autre forme à l'ensemble du personnel par le personnel de coordination du camp de jour.
				Prévoir des locaux d'apaisement sur les sites de camp de jour pour les enfants autistes pour lesquels cela est requis.	Réponses aux besoins particuliers de certains enfants handicapés.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
	7.6		Améliorer le soutien clinique au personnel qui oeuvre auprès des enfants handicapés.	Entente de collaboration avec le CISSS.	Amélioration du soutien au personnel camp de jour pour guider les interventions en vue de favoriser l'intégration des jeunes ayant un handicap.		X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Un protocole d'entente a été signé en avril 2018. La Ville de Lévis est la première à avoir une telle entente au Québec. Il y a également poursuite d'un comité avec les partenaires de la communauté pour améliorer l'offre de service camp de jour aux enfants handicapés. Un prix honorifique a été décerné par l'Association des camps du Québec.
				Création de six postes de responsables à l'intégration formés dans un domaine social (ex.:éducation spécialisée) afin de planifier l'intégration des jeunes ayant un handicap et soutenir le personnel en accompagnement.	Soutien bonifié au personnel camp de jour pour guider les interventions en vue de favoriser l'intégration des jeunes ayant un handicap.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Le taux de satisfaction des parents ayant répondu au sondage a été maintenu.

Thème	NO	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
						2017	2018				
7. VIE COMMUNAUTAIRE	7.7	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Mieux informer les parents d'enfants handicapés inscrits au programme Camp de jour sur les modalités de collaboration et de fonctionnement pour faciliter l'intégration de leur enfant.	Diffusion d'un guide d'information destiné aux parents d'enfants handicapés intégrés au camp de jour.	Meilleure compréhension des parents des modalités à mettre en place afin de mieux intégrer les enfants.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
				Rencontres d'information aux parents en collaboration avec le CISSS.		X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	La rencontre avec les parents a été offerte en 2018. 35 parents ont assisté à la rencontre.
	7.8	Les personnes handicapées pourraient participer davantage aux activités offertes dans la communauté.	Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès à des services communautaires adaptés et répondant à leurs besoins.	Soutien financier et professionnel à l'Atelier occupationnel pour sa campagne de financement en vue d'améliorer l'accès à ses locaux.	Offre de service communautaire accessible pour la clientèle adulte en fin de parcours scolaire.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
				Soutien professionnel, technique et financier aux organismes oeuvrant auprès des personnes handicapées, des aînés et leurs proches notamment: PHARS-Grand Village-Atelier occupationnel-Association des Personnes Handicapées de Lévis-Laura Lémerville-Patro de Lévis- Maison des aînés, etc.	Offre de service communautaire accessible.	X	X	Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Un soutien financier ou matériel est offert à tous ces organismes reconnus oeuvrant auprès de personnes handicapées.
8. SÉCURITÉ	8.1	La présence de personnes handicapées sur le territoire doit être le plus possible documentée afin de maximiser les interventions d'urgence.	Connaître les endroits où sont situées les personnes qui ont des limitations les rendant plus vulnérables en cas de sinistre ou de catastrophe: Programme secours adapté.	Promouvoir le programme Secours adapté auprès des personnes handicapées.	Plus grande utilisation du programme.	X	X	Dir. des incendies Dir. des communications	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Parution dans le Journal municipal de février-mars.

Thème	NO	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
						2017	2018				
8. SÉCURITÉ	8.2	Certains programmes ou services offerts pour les personnes handicapées sont méconnus auprès de celles-ci et de leurs proches.	Faire connaître davantage le Programme d'assistance individuelle aux personnes handicapées (PAIR).	Promouvoir le programme PAIR.	Plus grande utilisation du service.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications	RÉALISÉ	RÉALISÉ	Parution dans le Journal municipal de mai-juin.
	8.3	Certaines réglementations ne favorisent pas l'intégration des personnes handicapées.	Permettre aux personnes handicapées assistées d'un chien d'assistance avec une aide à la mobilité motorisée (AMM) ou un véhicule mû par la force musculaire de circuler sur les pistes cyclables identifiées.	Modifier le Règlement RV-2010-09-78 sur les pistes cyclables et récréatives.	Améliorer l'accès aux pistes cyclables identifiées aux personnes handicapées assistées par un chien d'assistance.	X		Dir. du service de police	RÉALISÉ	RÉALISÉ EN 2017	
	8.4	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue en ce qui a trait aux aménagements requis pour favoriser leur sécurité.	Améliorer la sécurité pour les personnes ayant une déficience visuelle lors des traverses piétonnières.	Faire un état de situation de l'accessibilité des feux de circulation identifiés et dégager des pistes d'amélioration.	Réalisation d'un plan d'action visant l'accessibilité des nouveaux projets ou l'amélioration répondant à des standards.	X	X	Dir. des infrastructures	EN COURS	EN COURS	
	8.5	Certaines personnes handicapées avaient des contraintes d'accès au service d'urgence.	Améliorer l'accès au service 9-1-1 aux personnes handicapées lors d'intervention d'urgence.	Offrir le service texto 9-1-1 pour les personnes malentendantes.	Augmentation du nombre de personnes inscrites au service.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications	RÉALISÉ	RÉALISÉ	

Thème		OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
	NO					2017	2018				
8. SÉCURITÉ	8.5	Certaines personnes handicapées avaient des contraintes d'accès au service d'urgence.	Améliorer l'accès au service 9-1-1 aux personnes handicapées lors d'intervention d'urgence.	Promouvoir le service au grand public.	Meilleure connaissance du public.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
				Promouvoir le service Texto 9-1-1 aux organismes pour les personnes handicapées.	Meilleure connaissance du service de la part des organismes afin qu'ils réfèrent les personnes.	X	X	Dir. du service de police Dir. des communications Dir. de la vie communautaire	EN COURS	EN COURS	
				Faciliter l'affichage aux postes de police pour les personnes malentendantes.	Améliorer l'affichage facilitant la compréhension des messages aux postes de police.	X		Dir. du service de police	EN COURS	EN COURS	
9. TRANSPORT	9.1	L'utilisation du transport en commun peut comporter de nombreux obstacles aux personnes handicapées.	Améliorer l'accessibilité du transport en commun.	Intégrer la Société de transport de Lévis (STL) au comité accès universel de la Ville en vue de favoriser un meilleur arrimage des interventions.	Participation de la Société de transport au comité et à des sous-comités.	X	X	Dir. du génie	RÉALISÉ	RÉALISÉ	
					Identification des éléments pouvant contraindre l'utilisation des personnes handicapées à utiliser les services de la STL.	X	X	Dir. du génie	ANNULÉ		
10. MESURES RÉALISÉES MAIS NON PRÉVUES	1.1	Il peut être difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à un emploi municipal.	Rendre plus accessible le milieu municipal en favorisant l'accueil de stagiaires et / ou par l'emploi aux personnes handicapées selon la définition de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec.	Intégrer des personnes ayant un handicap au sein des services municipaux.	Collaboration avec des organismes du milieu de la main d'œuvre et des personnes handicapées.		X	Dir. gestion du capital humain		RÉALISÉ	Intégration de trois personnes en collaboration avec le Service externe de main d'œuvre Chaudière-Appalaches (SEMO).

Thème	NO	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
						2017	2018				
10. MESURES RÉALISÉES MAIS NON PRÉVUES	2.1	Les équipements, le matériel et les bâtiments ne sont pas tous adaptés et accessibles pour les personnes handicapées.	Prendre en compte les principes d'accessibilité lors de l'achat ou de la location de biens et de services.	Acheter du mobilier adapté pour les visiteurs en fauteuil roulant du Centre de service à la clientèle.	Achat de mobilier adapté pour les visiteurs en fauteuil roulant.		X	Centre de service à la clientèle		RÉALISÉ	
	3.2	La réalité des personnes handicapées est parfois méconnue.	Promouvoir les principes et obligations concernant l'accessibilité universelle et l'importance de la participation de tous à une ville inclusive.	Affichage en braille du centre communautaire Gérard-Dumont.	Affichage réalisé.		X	Dir. du génie Dir. de la vie communautaire		RÉALISÉ	
	4.2	Plusieurs bâtiments municipaux offrant différentes activités ou services ne sont pas adaptés ou sont adaptés partiellement aux personnes handicapées.	Rendre accessibles les édifices municipaux en respectant les contraintes architecturales.	Rendre accessible la bibliothèque la Pintellect.	Accessibilité de la bibliothèque La Pintellect.		X	Dir. Des infrastructures Dir. de la vie communautaire		RÉALISÉ	L'entrée ainsi que les toilettes sont maintenant accessibles.
				Mettre sur pied une mesure d'accomodement pour favoriser la participation à des citoyens à mobilité réduite à la bibliothèque Anne-Marie Filteau .	Aide aux personnes ayant des besoins pour l'accès à la bibliothèque.		X	Dir. de la vie communautaire		RÉALISÉ	Entente avec les utilisateurs pour permettre un meilleur accès.
	7.5	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Favoriser la participation d'enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particulier au programme Camp de jour de la Ville de Lévis.	Acquérir du matériel de jeux pour les enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme fréquentant le camp de jour.	Achat de matériel diversifié pour la clientèle.		X	Dir. de la vie communautaire		RÉALISÉ	Achat de matériel spécialisé très diversifié- notamment pour l'aménagement de petits coins d'apaisement (coin doux).
			Mieux informer les organismes gestionnaires de locaux logeant des camps de jour des particularités et des besoins des camps de jour pour faciliter l'intégration des enfants.	Mesure d'accomodement pour favoriser la tenue d'un camp de jour adapté offert par l'organisme PHARS dans le centre communautaire de la Maison des aînés.	Meilleure compréhension des parents des modalités à mettre en place afin de mieux intégrer les enfants.		X	Dir. de la vie communautaire		RÉALISÉ	

Thème	NO	OBSTACLES A L'INTÉGRATION	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ÉCHÉANCIER		Responsable	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Bilan 2018
						2017	2018				
10. MESURES RÉALISÉES MAIS NON PRÉVUES	7.2.2	La participation des personnes handicapées à des activités sportives, culturelles, artistiques et de loisirs est méconnue.	Améliorer l'accessibilité de l'offre des activités sportives.	Offre d'atelier sur le développement moteur des enfants.	Offre d'activités destinées aux 3-5 ans pour leur développement moteur.	X		Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ		
	7.3		Permettre l'accessibilité aux parcs et installations à vocation sportive, culturelle ou communautaire.	Rénover la piscine extérieure du parc d'Aubigny pour la rendre accessible.	Accessibilité de la piscine du parc d'Aubigny.	X		Dir. des infrastructures Dir. de la vie communautaire	RÉALISÉ		
	7.5.2	De plus en plus d'enfants handicapés participent aux activités aquatiques de la Ville, certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Favoriser la participation d'enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particulier aux activités aquatiques de la Ville de Lévis.	Planifier une formation pour les sauveteurs aquatiques de la Ville de Lévis offerte par le CISSS-CA sur le trouble du spectre de l'autisme.	Formation offerte à l'équipe de sauveteurs de la Ville par le CISSS-CA.		X	Dir. de la vie communautaire		RÉALISÉ	Formation sur le trouble du spectre de l'autisme offerte à l'équipe de sauveteurs de la Ville de Lévis.
	7.6.2		Améliorer le soutien clinique au personnel qui oeuvre auprès des enfants handicapés.	Offrir une formation sur la gestion des enfants ayant des troubles du comportement à certains membres du personnel camp de jour.	Offrir de la formation à tous les accompagnateurs d'enfants ayant un handicap fréquentant le camp de jour.		X	Dir. de la vie communautaire		RÉALISÉ	
	10.1	Certaines personnes handicapées avaient des contraintes pour exprimer leur droit de vote.	S'assurer de l'accessibilité des bureaux de vote lors des élections municipales.	Offrir des lieux accessibles et des modalités facilitantes telles des fauteuils roulants.	Participation des personnes handicapées aux élections municipales.			x	Dir. du greffe		RÉALISÉ